

Formulaire de déclaration remplaçant la carte de contrôle

Pourquoi cette déclaration ?

Vous êtes dispensé de l'obligation d'être en possession d'une carte de contrôle:

- soit si vous êtes âgé d'au moins 60 ans;
- soit si vous êtes chômeur avec complément d'entreprise (quel que soit votre âge).

Si vous le souhaitez, vous pouvez toutefois opter pour l'utilisation d'une carte de contrôle. Dans ce cas, vous devez vous adresser à votre organisme de paiement. Mais même si vous ne devez plus être en possession d'une carte de contrôle, certaines situations, durant lesquelles vous n'avez pas droit aux allocations, doivent néanmoins encore être déclarées.

Il s'agit des situations suivantes:

1. vous exercez une activité, vous reprenez le travail ;
Attention! Cette déclaration doit être faite **avant** que vous ne commenciez à travailler ou à exercer une activité.
Déclarez aussi la fin de l'activité.
2. vous épuisez des jours couverts par un pécule de vacances;
3. vous vous trouvez dans une autre situation qui n'est pas indemnisable (par exemple : séjour à l'étranger sans dispense);
4. Uniquement pour le chômeur d'au moins 60 ans qui bénéficie encore de l'ancienne dispense pour chômeur âgé ou pour le chômeur avec complément d'entreprise. Vous êtes inapte au travail et vous décidez néanmoins de demander des allocations à l'assurance maladie;

Ce formulaire ne vous concerne pas si vous bénéficiez des allocations du travail des arts. Dans ce cas, vous devez toujours être en possession d'une carte de contrôle.

Base légale :

- AR du 03.05.2007 fixant le régime de chômage avec complément d'entreprise de chômage en cas de prépension conventionnelle;
 - articles 71bis et 188, §1^{er}, de l'AR du 25.11.1991.
-

Avez-vous besoin d'informations complémentaires ?

Si vous souhaitez plus d'informations:

- contactez votre organisme de paiement (CAPAC, CGSLB, CSC ou FGTB);
- lisez les feuilles info :

T6 'Pouvez-vous travailler comme chômeur avec complément d'entreprise ?',
T46 « Pouvez-vous exercer une activité accessoire pendant votre chômage complet ? » ;

T158 « Pouvez-vous exercer une activité indépendante à titre accessoire pendant votre chômage dans le cadre de l'avantage ' Tremplin – indépendants ' ? ».

Les feuilles info sont disponibles auprès de votre organisme de paiement ou du bureau de chômage ou peuvent être téléchargées du site internet www.onem.be.

Que devez-vous faire avec ce formulaire ?

Vous trouverez, dans la marge de gauche, des informations qui vous aideront à compléter ce formulaire.

Sur ce formulaire, vous cochez la situation dans laquelle vous vous trouvez et vous complétez les données demandées.

N'oubliez pas de mentionner votre numéro NISS (registre national) sur chaque page du formulaire.

Que devez-vous faire de ce formulaire complété?

Vous remettez le formulaire complété à votre organisme de paiement (CAPAC, CGSLB, CSC ou FGTB).

Si vous faites une déclaration de la première situation – vous entamez une activité – et vous complétez la rubrique 1.1, vous remettez alors le FORMULAIRE C99 avant de commencer à travailler à votre organisme de paiement (personnellement ou par la poste).

L'organisme de paiement appose un cachet sur l'accusé de réception dans la rubrique 1.1 et vous en remet une copie. Gardez celle-ci jusqu'à la fin du mois suivant. Si vous envoyez le formulaire C99 par la poste, vous en conservez un double jusqu'à ce que l'organisme de paiement vous envoie une copie cachetée.

Si vous êtes contrôlé alors que vous travaillez, vous devez remettre la copie ou le double du FORMULAIRE C99 au contrôleur.

Et ensuite ?

L'organisme de paiement joint le FORMULAIRE C99 au dossier de paiement et le remet au bureau du chômage.



**Formulaire de déclaration remplaçant
la carte de contrôle pour le chômeur ou le
chômeur avec complément d'entreprise qui est
dispensé de l'obligation d'être en possession
d'une carte de contrôle**

AR du 03.05.2007 et article 71bis AR 25.11.1991

cachet dateur de
l'organisme de paiement

Votre identité

Prénom et nom

Rue et numéro

Code postal et commune

Votre numéro NISS se trouve sur
votre carte d'identité.

Numéro registre national (NISS) _____ / _____ - _____

Les données 'téléphone' et 'e-mail' sont
facultatives.

Téléphone

E-mail

Votre demande: cochez la situation qui vous est applicable

1. ☐ Je déclare **une activité** et je mentionne ci-dessous de quelle activité il s'agit.

**Avant de commencer à travailler
comme salarié**, vous mentionnez dans
la rubrique 1.1 la date de début de votre
activité et vous remettez le formulaire à
votre organisme de paiement
(personnellement ou par la poste).

Comme **nature** de l'occupation, vous
mentionnez une des possibilités
suivantes :

- travail salarié ordinaire
- travail intérimaire
- équipes de relais week-end

En cas de **travail à temps partiel**, vous
devez contacter votre organisme de
paiement.

1.1. ☐ Je travaille comme **salarié**

Du ____ / ____ / ____ au ____ / ____ / ____
(si connue)

Nom employeur :

Commune employeur :

Nature occupation :

Du ____ / ____ / ____ au ____ / ____ / ____
(si connue)

Nom employeur :

Commune employeur :

Nature occupation :

Du ____ / ____ / ____ au ____ / ____ / ____
(si connue)

Nom employeur :

Commune employeur :

Nature occupation :

ACCUSE DE RECEPTION A COMPLETER PAR L'ORGANISME DE PAIEMENT (OP)

L'organisme de paiement signe pour
réception et vous remet une copie de ce
formulaire.

Date

signature du préposé de l'OP

cachet

1.2. ☐ Je travaille comme indépendant à titre principal à partir du :

____ / ____ / _____

1.3. ☐ Je travaille☐ comme **indépendant à titre complémentaire** à partir du

____ / ____ / _____ et je prends personnellement contact avec mon organisme de paiement.

☐ comme **gérant** à partir du ____ / ____ / _____ et je prends personnellement contact avec mon organisme de paiement.☐ dans un **mandat politique** à partir du ____ / ____ / _____ et je prends personnellement contact avec mon organisme de paiement.**1.4. ☐ J'exerce d'autres activités que celles mentionnées dans la rubrique 1.1, 1.2, ou 1.3**

L'activité exercée dans le cadre de la mesure « Tremplin – indépendants » ne doit pas être mentionnée sur le formulaire.

Il s'agit des activités qui ne sont assurées ni comme salarié, ni comme indépendant. Par exemple:

activités freelance, démonstrations, mandats avec jetons de présence.

Du au (si déjà connue)	Nature de l'activité
Du ____ / ____ / _____ au ____ / ____ / _____	
Du ____ / ____ / _____ au ____ / ____ / _____	
Du ____ / ____ / _____ au ____ / ____ / _____	

2. ☐ Je déclare la fin d'une activité

Vous ne devez pas compléter la rubrique 2 si vous avez déjà mentionné la fin de l'activité dans la rubrique 1.1, 1.4 ou sur un FORMULAIRE C99 précédent.

Attention! Prenez contact avec votre organisme de paiement lors de la fin de activités suivantes, peu importe leur durée:

- un travail à temps partiel
- une activité accessoire
- une activité accessoire comme indépendant
- un mandat politique.

Prenez contact avec votre organisme de paiement lors d'une occupation d'au moins 4 semaines afin d'introduire une nouvelle demande d'allocations.

Si vous travailliez comme salarié dans le secteur privé au cours de l'année précédente, vous avez perçu un pécule de vacances couvrant un certain nombre de jours. Pour ces jours, vous n'avez pas droit aux allocations (max. 4 semaines). Vous pouvez choisir quand épuiser ces jours.

Si vous faites cette déclaration tardivement, c.-à-d. après la fin du mois dans lequel vous avez épuisé des jours de vacances, ces jours seront déduits de vos allocations de chômage du premier mois au cours duquel vous avez droit aux allocations.

Nature de l'activité	Date de début	Date de fin
☐ salarié	____ / ____ / _____	____ / ____ / _____
☐ indépendant à titre principal	____ / ____ / _____	____ / ____ / _____
☐ autre	____ / ____ / _____	____ / ____ / _____

3. ☐ Je prends des jours de vacances qui sont couverts par un pécule de vacances

du ____ / ____ / _____ au ____ / ____ / _____

du ____ / ____ / _____ au ____ / ____ / _____

du ____ / ____ / _____ au ____ / ____ / _____

du ____ / ____ / _____ au ____ / ____ / _____

N° registre national (NISS) _____ / _____ - _____

Si vous êtes chômeur d'au moins 60 ans qui bénéficie encore de l'ancienne dispense pour chômeur âgé ou chômeur avec complément d'entreprise, vous avez le choix quand vous êtes malade:

- soit vous demandez des allocations de maladie à votre mutuelle;
- soit vous continuez à recevoir des allocations de chômage.

Vous complétez la rubrique 4 uniquement si vous demandez des allocations de maladie à votre mutuelle.

Attention! Si vous sollicitez à nouveau des allocations de chômage après une période non indemnisée pour cause de maladie d'au moins 4 semaines, prenez contact avec votre organisme de paiement pour introduire une nouvelle demande d'allocations.

Exemples d'autres situations:

- séjour à l'étranger qui dépasse 4 semaines (sauf si vous bénéficiez encore de l'ancienne dispense de l'obligation de résidence en Belgique, renseignez-vous auprès de votre organisme de paiement);
- emprisonnement;
- vous renoncez à votre droit aux allocations, ...

Attention! Si vous demandez à nouveau des allocations après une période non indemnisée d'au moins 4 semaines, prenez contact avec votre organisme de paiement pour introduire une nouvelle demande d'allocations.

4. ☐ Je demande des allocations de maladie à ma mutuelle vu que je suis inapte au travail.

du ____ / ____ / _____ au ____ / ____ / _____

du ____ / ____ / _____ au ____ / ____ / _____

5. Autres situations qui empêchent le bénéfice des allocations de chômage

- ☐ Je signale le début d'une situation qui n'est pas mentionnée parmi les rubriques précédentes et qui ne donne pas droit aux allocations de chômage.

Description de la situation :

.....

.....

.....

du ____ / ____ / _____ au ____ / ____ / _____ (si connue)

- ☐ Je déclare la fin d'une situation pour laquelle je n'avais pas droit aux allocations de chômage et que j'avais mentionnée sur un FORMULAIRE C99 précédent.

Description de la situation :

.....

.....

.....

Fin au ____ / ____ / _____

Signature

Vos déclarations sont conservées dans des fichiers informatiques. Vous trouverez de plus amples informations concernant la protection de ces données dans la brochure relative à la protection de la vie privée disponible à l'ONEM. Plus d'infos sur www.onem.be

J'affirme sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète.

Je sais que l'exactitude de mes données est vérifiée en comparant celles-ci aux données d'autres organismes (*mutuelles, fonds d'assurance pour indépendants, banques de données ONSS avec les données relatives à votre occupation, SPF Finances pour ce qui concerne votre dossier fiscal, ...*).

Je sais que je dois conserver sur moi l'accusé de réception dans la rubrique 1.1 complété par mon organisme de paiement, jusqu'à la fin du mois qui suit celui du début de l'activité et que je dois le remettre au contrôleur qui le demande.

Dans l'attente de cet accusé de réception complété, je conserve une copie du FORMULAIRE C99 que j'ai adressée à mon organisme de paiement.

Je sais que je dois immédiatement prendre contact avec mon organisme de paiement quand je déménage ou quand ma situation personnelle ou celle des personnes avec qui je vis change.

Je mentionne mon numéro NISS (registre national) également en haut des pages 2 et 3.

Date : ____ / ____ / _____ nom et signature du travailleur